

Le tourisme en Nouvelle-Aquitaine : d'importantes retombées sur l'emploi

Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine • n° 127 • Décembre 2022



En Nouvelle-Aquitaine, 142 000 personnes travaillent dans l'économie du tourisme, en moyenne sur l'année 2019. La région se situe parmi celles où le tourisme pèse le plus dans l'emploi total. La moitié de ces emplois sont dans l'hébergement, la restauration et le commerce de détail non alimentaire. Le littoral concentre le tiers des emplois touristiques. Il est particulièrement dépendant de la fréquentation estivale dans ses parties non urbaines, moins peuplées, alors que les grandes villes peuvent compter sur un tourisme d'affaires et de loisirs plus régulier tout au long de l'année. Dans l'espace rural moins dépendant du tourisme, la zone du Futuroscope, le Périgord Noir, le Sud Corrèze et le massif pyrénéen se démarquent des zones plus faiblement touristiques.

En partenariat avec :



La Nouvelle-Aquitaine figure parmi les régions françaises les plus touristiques avec 43 millions de nuitées enregistrées dans les campings et les hôtels en 2019. Outre ces nuitées, les **touristes** peuvent aussi séjourner dans des villages de vacances, des résidences de tourisme, des meublés, des gîtes, des chambres d'hôtes ou des résidences secondaires. Le tourisme concerne aussi les excursionnistes, résidant dans la région ou au-delà, qui sont de passage ou en visite pour la journée.

En moyenne sur l'année 2019, 142 000 emplois salariés et non salariés relèvent de l'économie du tourisme. La Nouvelle-Aquitaine est ainsi la troisième région de province à générer le plus d'emplois du fait du tourisme, derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et devant l'Occitanie. L'agriculture, autre secteur phare de la région, emploie un nombre comparable de salariés et de non-salariés. La sphère du tourisme représente ainsi 7,5 % de l'**emploi marchand** en Nouvelle-Aquitaine, contre 6,8 % en province.

Dans la région, 134 300 emplois liés à la présence des touristes

En Nouvelle-Aquitaine, 95 % des emplois de l'économie du tourisme sont directement liés à la présence de visiteurs sur leur lieu de séjour. Les autres englobent des emplois dédiés aux voyages et à leur préparation (transport, agence de voyage, e-tourisme...). Cette étude se concentre sur les premiers, soit 134 300 emplois, dits **emplois touristiques**.

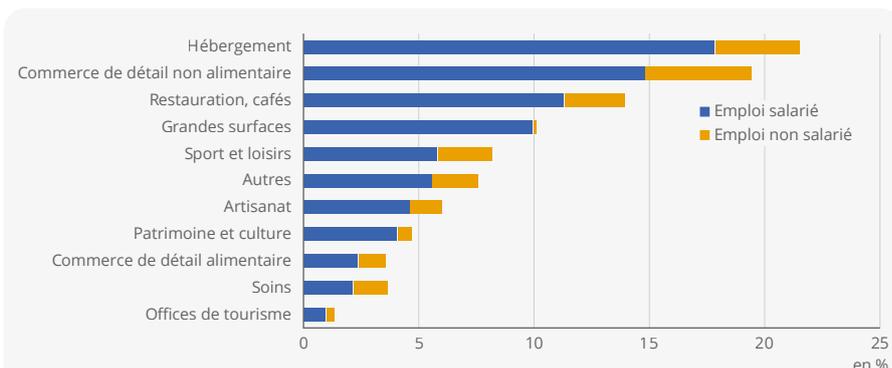
Six salariés sur dix occupent des postes d'employés. En effet, plus de la moitié des emplois touristiques néo-aquitains sont dans l'hébergement, le commerce de détail non alimentaire et la restauration
► **figure 1**, secteurs proposant en majorité ce type de postes.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes, un peu plus en Nouvelle-Aquitaine (57 % des effectifs, contre 55 % en province).

Les salaires horaires des emplois touristiques sont plus faibles que dans les autres régions, en raison du poids de secteurs moins rémunérateurs et d'un plus important recours à des contrats de saison. En effet, la région enregistre la plus forte saisonnalité de France métropolitaine après la Corse, avec un pic d'emplois touristiques en août (107 000 emplois supplémentaires par rapport à janvier). L'hébergement et la restauration représentent la moitié de ces emplois.

Six types de **zones touristiques** peuvent être distinguées au sein de la région.

► 1. Répartition de l'emploi lié au tourisme par secteur d'activité



Note : la rubrique « Autres » comprend par exemple les agences immobilières, les activités photographiques ou la location de voitures.

Source : Insee, base Tous salariés 2019, base non-salariés 2019.

Elles se différencient selon leur situation géographique (littoral, intérieur des terres ou montagne), la part des personnes vivant en espace urbain et le poids du tourisme dans l'économie locale
► figure 2.

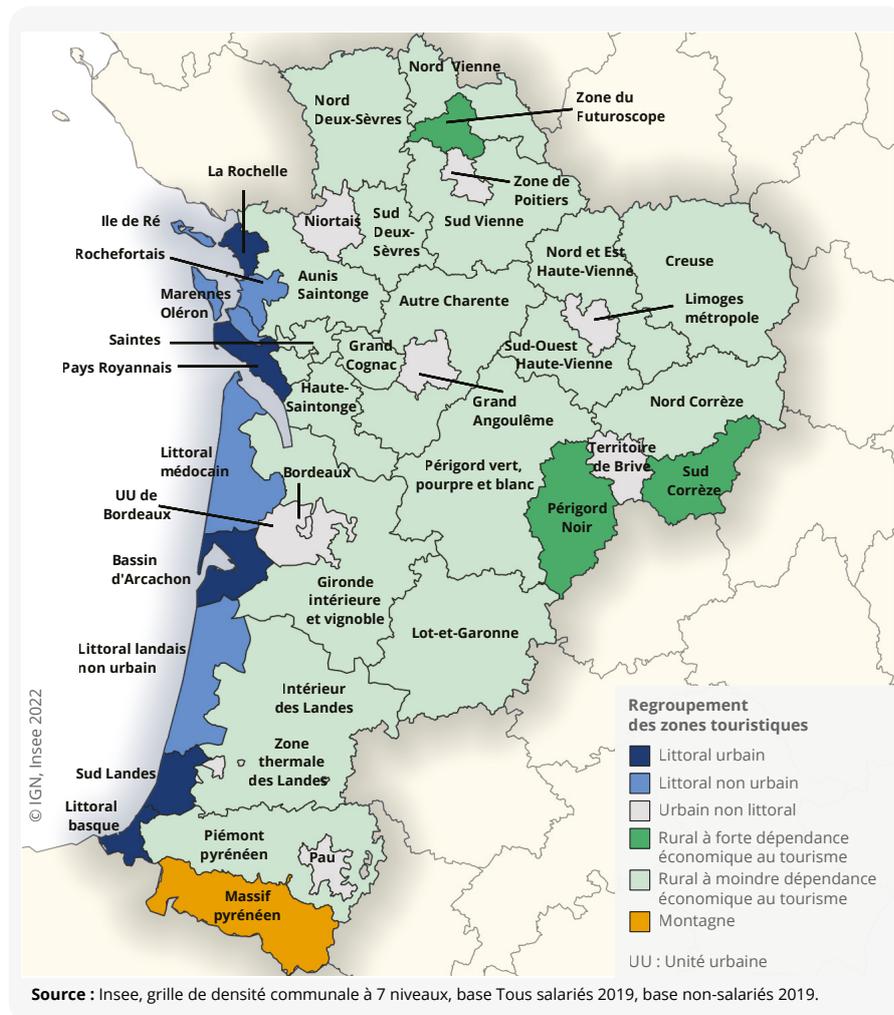
Le littoral, plus dépendant du tourisme et des emplois très saisonniers

Le littoral atlantique est plébiscité par les touristes : les trois quarts des nuitées dans les campings et le tiers de la fréquentation hôtelière de la région y sont enregistrées. Ainsi, 35 % des emplois touristiques de la région sont sur le littoral (47 000 emplois en moyenne sur l'année), pour seulement 15 % de la population **► figure 3.** De plus, cet espace concentre la moitié des emplois touristiques générés par la fréquentation estivale de la région.

La dépendance économique au tourisme est plus forte sur le littoral non urbain, à Marennes-Oléron, l'île de Ré, la côte médocaine et sur une large partie du littoral landais. L'emploi touristique représente 22 % de l'emploi total marchand, contre 14 % dans la partie urbaine du littoral et 7 % dans la région. Le nombre d'emplois liés à la présence de touristes y est 5,1 fois plus important en août qu'en janvier **► figure 4.** Le tourisme est l'activité économique majeure durant l'été. En effet, sur l'île de Ré et le littoral médocain, les emplois touristiques représentent 60 % de l'emploi marchand au mois d'août.

Sur le littoral urbain, l'amplitude entre la saison basse et la saison haute est moins forte, mais avec 2,6 fois plus d'emplois entre janvier et août, la saisonnalité reste plus importante qu'au niveau régional (2,2). Sur le Bassin d'Arcachon ou la côte basque, l'amplitude saisonnière est proche de la moyenne régionale, alors que dans la partie urbaine du littoral landais, le nombre d'emplois est multiplié par 3,8 entre janvier et août.

► 2. Six types de zones touristiques en Nouvelle-Aquitaine



Sur le littoral, l'hébergement, la restauration et le commerce de détail non alimentaire sont les secteurs phares

Sur le littoral non urbain, l'hébergement pourvoit 32 % des emplois touristiques (22 % sur le littoral urbain et en Nouvelle-Aquitaine). Cette main-d'œuvre est nécessaire pour répondre à la fréquentation touristique de 75 000 emplacements de camping des côtes landaises, médocaines et charentaises maritimes, où se concentrent 42 % du parc

régional d'hôtellerie de plein-air. *A contrario*, le Rochefortais, doté de peu de campings, emploie en proportion deux fois moins dans l'hébergement et davantage dans les métiers de l'entretien corporel (station thermale) et dans le secteur du patrimoine et de la culture (Arsenal des mers, Fort Boyard...).

Sur le littoral urbain, le commerce de détail non alimentaire offre plus d'emplois touristiques. La clientèle y est plus régulière tout au long de l'année et dispose d'une plus grande offre d'équipements. Ainsi,

► 3. Emplois liés au tourisme local selon le type de zones touristiques et poids des zones

Type de zones touristiques	Emplois touristiques (en nombre)	Part de l'emploi touristique dans l'économie (en %)	Part de la zone (en %)		
			dans l'ensemble des emplois touristiques de la région	dans l'emploi marchand de la région	dans la population régionale
Littoral	47 000	16	35	16	15
Littoral non urbain	13 600	22	10	3	4
Littoral urbain	33 400	14	25	13	11
Urbain non littoral	37 200	5	28	42	32
Rural	48 100	21	36	42	52
Rural à forte dépendance économique au tourisme	8 000	16	6	3	3
Rural à moindre dépendance économique	40 100	5	30	39	49
Montagne	2 000	11	1	1	1
Nouvelle-Aquitaine	134 300	7	100	100	100

Lecture : en 2019 en moyenne, 47 000 emplois touristiques se situent sur le littoral, ce qui représente 16 % de l'emploi dans l'économie locale. Le littoral regroupe 35 % de l'emploi touristique régional.

Note : données arrondies.

Source : Insee, base Tous salariés 2019, base non-salariés 2019, RP 2019.

dans la communauté d'agglomération de La Rochelle, sur le Bassin d'Arcachon et sur la côte basque, plus d'un emploi touristique sur cinq se trouve dans ce secteur, notamment dans les magasins d'habillement et d'articles de sport, ou encore dans la vente sur les marchés.

La restauration, quant à elle, occupe une place importante dans l'ensemble du littoral : un emploi touristique sur cinq, contre un sur huit en moyenne dans la région. Le besoin de travailleurs saisonniers concerne surtout ce secteur, pour satisfaire la clientèle de passage comme celle de plus long séjour.

Conséquence de ces spécificités sectorielles, les personnes occupant un emploi touristique sur le littoral sont plus souvent des employés (65 % des emplois touristiques contre 61 % en Nouvelle-Aquitaine) et des jeunes de moins de 25 ans, notamment dans les zones non urbaines. Ceci peut expliquer en partie une plus faible rémunération. En effet, un salarié d'un emploi touristique perçoit 11,20 euros de salaire net horaire moyen sur le littoral non urbain, contre 11,60 euros sur le littoral urbain et 11,70 euros dans l'ensemble de la région.

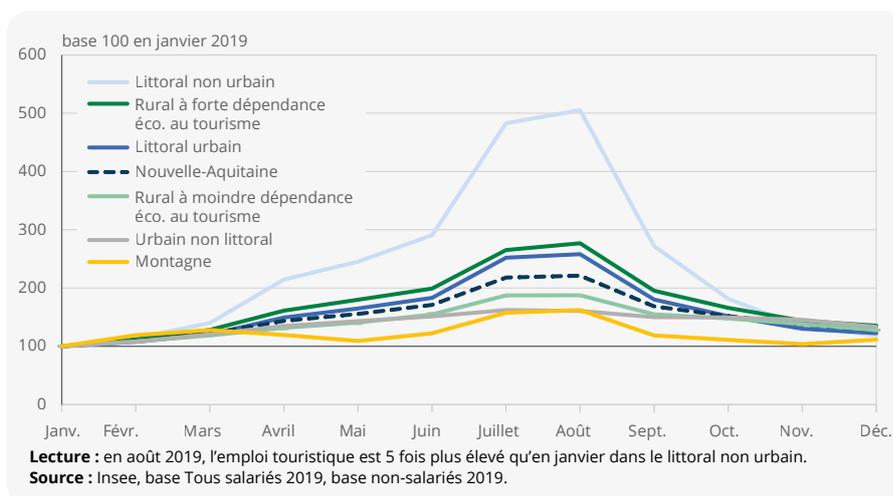
Dans les villes, un tourisme d'affaires, de shopping et de culture

Dans l'intérieur néo-aquitain, les zones touristiques situées en espace urbain regroupent 28 % des emplois touristiques (37 000 emplois en moyenne sur l'année). Toutefois, le poids du tourisme dans l'économie locale est le plus faible parmi les zones touristiques de la région (5 % de l'emploi marchand total).

Seules la ville de Bordeaux et la zone thermale des Landes ont une touristicité marquée. La capitale régionale compte à la fois sur un tourisme d'affaires, de shopping et de culture. Elle concentre le tiers des emplois touristiques des zones urbaines. Dans la cité bordelaise, 8 % de l'emploi marchand est lié à la présence de touristes. C'est davantage que la moyenne régionale mais bien moins que dans la zone thermale des Landes, où les emplois touristiques représentent 22 % de l'emploi total marchand.

Dans les grandes villes, le commerce de détail non alimentaire, notamment l'habillement, la presse et la papeterie, ainsi que le patrimoine et la culture offrent davantage d'emplois touristiques par rapport aux autres zones touristiques. L'hébergement n'est alors pas le principal pourvoyeur d'emplois, excepté à Poitiers, dont les hôtels accueillent une partie des visiteurs de la zone du Futuroscope, et dans la zone thermale des Landes, pour loger les curistes.

► 4. Évolution mensuelle de l'emploi touristique par type de zones touristiques en 2019



L'emploi touristique y est plus pérenne tout au long de l'année. Il y a certes un pic de la saison touristique en août, mais le nombre d'emplois touristiques n'y est multiplié que par 1,6 (2,2 en Nouvelle-Aquitaine). En effet, les grandes villes peuvent compter sur le tourisme d'affaires, grâce à l'implantation des sièges des entreprises ou encore l'organisation de congrès, foires et salons professionnels. De plus, les grandes villes restent attractives pour les personnes de passage pour la journée.

Néanmoins, trois zones présentent une saisonnalité plus prononcée : la zone thermale des Landes, le territoire de Brive et la communauté d'agglomération du Niortais. Dans cette dernière, le nombre d'emplois touristiques est plus que doublé entre la saison basse et la saison haute. Sa capacité hôtelière, appréciée par la clientèle d'affaires toute l'année, et sa situation géographique attirent en été les amateurs du Marais Poitevin.

En espace urbain, les emplois liés au tourisme sont plus qu'ailleurs occupés par des cadres et des professions intermédiaires. Par conséquent, les emplois sont mieux rémunérés (12,30 euros de salaire net horaire). Par ailleurs, les contrats sont plus pérennes du fait d'une activité tout au long de l'année. Néanmoins, le recours au temps partiel y est plus important que dans les autres espaces touristiques.

Dans les zones rurales orientées vers le tourisme, 16 % de l'emploi dépend du tourisme

Dans l'espace rural à l'intérieur des terres, la zone du Futuroscope, le Périgord Noir et le Sud Corrèze se démarquent avec une plus forte dépendance économique au tourisme. À elles trois, elles représentent 6 % des emplois touristiques de la région, alors qu'elles ne pèsent que 2,6 % de

l'emploi marchand total. Ces 8 000 emplois touristiques en moyenne sur l'année représentent 16 % de l'emploi marchand total sur ces zones, soit un poids du tourisme dans l'économie locale équivalent au littoral.

Dans le Périgord Noir, la saison estivale est importante : le nombre d'emplois touristiques y est multiplié par 3,6 entre janvier et août. La cité médiévale de Sarlat, les sites préhistoriques de la vallée de la Vézère, avec notamment les grottes de Lascaux, ainsi que les châteaux et les manifestations culturelles sont plébiscités par les vacanciers. Dans le sud de la Corrèze, le patrimoine architectural, les rivières propices au canoë-kayak et la proximité de grands sites dans les départements voisins (Padirac, Rocamadour, Lascaux...) offrent une bonne affluence aux 3 800 emplacements de camping situés dans la vallée de la Dordogne. Dans le Périgord Noir et le Sud Corrèze, plus du tiers des emplois locaux liés au tourisme se concentre dans l'hébergement et il y a deux fois plus d'emplois dans le secteur du patrimoine et de la culture qu'au niveau régional.

Dans la zone du Futuroscope, la saisonnalité est moins forte. En plus des 2 millions de visiteurs du parc d'attractions, le site peut compter sur le tourisme d'affaires, avec notamment l'organisation de salons et congrès professionnels tout au long de l'année. L'emploi touristique est moins présent dans l'hébergement, du fait de la proximité avec Poitiers, et davantage tourné vers les loisirs, la restauration et les cafés, mais aussi le patrimoine et la culture, avec plus d'emplois dans les arts du spectacle vivant. Les salariés des emplois touristiques de la zone du Futuroscope comptent davantage de jeunes, sont plus souvent en contrat saisonnier ou occasionnel. La plus forte présence d'emplois de cadres explique une rémunération plus importante qu'au niveau régional.

En montagne, un emploi touristique sur cinq est dans l'artisanat

La montagne ne concentre que 1,5 % de l'emploi touristique régional (2 000 emplois en moyenne sur l'année). Ce nombre modeste représente néanmoins dans le massif pyrénéen 11 % de l'emploi marchand total du territoire.

La montagne est une destination appréciée des randonneurs l'été et des amateurs des domaines skiables de Gourette, Artouste et La Pierre-Saint-Martin l'hiver. La saisonnalité est bien moindre que dans les autres zones touristiques de la région, avec deux pics de recrutement : un léger durant les vacances d'hiver et un plus prononcé en juillet-août.

L'hébergement est le secteur le plus pourvoyeur d'emplois, avec 27 % des emplois locaux liés à la présence de touristes (22 % en Nouvelle-Aquitaine). Avec un emploi sur cinq dans l'artisanat (gastronomie locale, fabrication de fromage et de pâtisseries...), le massif pyrénéen se démarque des autres territoires. En montagne, la part des emplois touristiques dans le secteur des sports et des loisirs est la plus forte de la région (stations de ski). *A contrario*, seuls 5 % des emplois sont dédiés à la restauration et aux cafés. Les salariés occupant ces emplois sont plus souvent âgés de 50 ans ou plus,

► 27 500 emplois non salariés touristiques

En 2019, 27 500 non-salariés occupent un emploi lié à la présence de touristes en Nouvelle-Aquitaine. Cela représente 20 % de l'ensemble des 142 000 emplois touristiques, soit une proportion équivalente à leur poids dans l'emploi total.

Comme pour les salariés, le commerce de détail non alimentaire, l'hébergement et la restauration sont les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois. Cependant, la part des non-salariés est importante dans certains secteurs, tels que les soins (41 %), le commerce de détail alimentaire (33 %) et les sports et loisirs (29 %).

À l'inverse des salariés du tourisme, les hommes sont majoritaires parmi les non-salariés. La moyenne d'âge est de 48 ans, soit 10 ans de plus que les salariés du tourisme.

davantage ouvriers et leurs contrats sont plus souvent à temps plein mais de courte durée.

Dans le rural moins dépendant du tourisme, seuls 5 % des emplois sont touristiques

Les autres zones rurales de Nouvelle-Aquitaine, qui couvrent les trois quarts du territoire, totalisent 40 100 emplois touristiques. Cela ne représente que 30 % de l'emploi lié à la présence de touristes dans la région, pour des espaces concentrant 40 % de l'emploi marchand et 50 % de la population. Ces zones touristiques en milieu rural ont une moindre dépendance économique au tourisme, avec un poids de seulement 5 % des emplois touristiques dans l'emploi total.

L'activité touristique y est moins saisonnière, avec un pic d'emplois en août mais moindre qu'ailleurs.

Parmi l'ensemble des zones rurales à la moindre dépendance économique au tourisme, trois zones voisines concentrent 43 % des 40 100 emplois touristiques et se distinguent par une plus forte saisonnalité : le Périgord Vert, Pourpre et Blanc, le Lot-et-Garonne avec une saison estivale marquée, et la zone Gironde intérieure et vignoble qui a un surcroît d'activité de juin à octobre. Ces espaces se démarquent par une plus grande part d'emplois dans les grandes surfaces et l'artisanat, au détriment de la restauration et des cafés. Les emplois, plus pérennes, sont davantage en CDI mais avec beaucoup de temps partiel. La part des 50 ans et plus est plus importante parmi les salariés. ●

Gwenaél Delamarre,
Nadia Wojciechowski (Insee)

► Définitions :

Un **touriste** est une personne qui se déplace dans un endroit en dehors de son environnement habituel, à des fins personnelles, professionnelles ou pour affaires.

L'**emploi marchand** est constitué de l'ensemble des personnes en emploi dans les secteurs dits « essentiellement marchands ». Les secteurs marchands regroupent les activités produisant des biens et services marchands par opposition aux biens et services non marchands. La différence entre les deux s'établit sur l'existence ou non d'une rétribution pour le service rendu. L'emploi marchand ne couvre pas les emplois publics.

Un **emploi touristique** correspond à l'emploi généré par la présence des touristes sur un territoire. Pour les activités 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les grandes surfaces, l'emploi touristique est estimé en ôtant à l'emploi total un emploi théorique lié aux résidents.

Le regroupement des **zones touristiques** a pour maille d'origine les zones de diffusion infra-départementale de fréquentation touristique dans les hébergements, élaborées en partenariat avec le Comité Régional de Tourisme. Les zones sont constituées selon plusieurs critères : la situation géographique (littoral, montagne et intérieur), le degré d'urbanité (les zones où plus de la moitié de la population vit en espace urbain sont classées comme urbaines) et, pour les zones situées en espace rural, le poids du tourisme (dans les zones fortement dépendantes du tourisme, au moins un emploi sur dix est lié à la présence de touristes).



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- **Delamarre G., Zambon L.**, « En Nouvelle-Aquitaine, la fréquentation estivale 2022 dépasse son niveau d'avant-crise », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 94, décembre 2022.
- **Genebes L., Levasseur S.**, « L'emploi saisonnier, près d'un contrat salarié sur dix dans la région », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 123, juillet 2022.
- **Ferret J.-P.**, « En Nouvelle-Aquitaine, 104 000 emplois touristiques, dont 86 000 liés à l'accueil de touristes », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 44, juillet 2017.

